



Paris, le 1^{er} avril 2021

COVID-19

Des nouvelles annonces gouvernementales nécessaires mais qui ne doivent pas nous empêcher de préparer, dès maintenant, la sortie de crise pour accompagner efficacement nos entreprises artisanales

Le Président de la République a pris la parole mercredi soir et le Premier ministre ce jour pour annoncer de **nouvelles mesures face à l'épidémie de Covid19**. La plupart d'entre elles vont contraindre davantage d'entreprises artisanales à interrompre leurs activités avec l'extension du confinement à tout le territoire, hors outre-mer, et vont également engendrer des réorganisations au sein de l'entreprise liées à la fermeture des écoles.

Une sortie de crise pour la mi-mai a été annoncée et, même si cette date est encore incertaine à ce stade, **cela nous engage malgré tout à nous préparer dès maintenant pour travailler à une feuille de route avec des mesures adaptées à nos entreprises artisanales et des soutiens particuliers aux filières qui ne redémarreront pas aussi rapidement que nous l'espérons**. Il ne suffira pas d'appuyer sur un bouton pour que l'activité économique d'un grand nombre de secteurs de l'artisanat reprenne comme s'il ne s'était rien passé.

S'il est bien sûr de la responsabilité du gouvernement de prendre les mesures sanitaires nécessaires pour préserver la santé de tous et éviter la propagation du virus, **les chambres de métiers et de l'artisanat sont en mesure d'apporter des éclairages utiles** pour la mise en route de cette feuille de route adaptée à la sortie de crise. **« L'ensemble des artisans a fait preuve d'une capacité d'adaptation et de résilience permanente et remarquable dès le 1er jour de cette crise » déclare le président de CMA France, Joël Fourny « Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat a su en faire tout autant pour accompagner et soutenir les entreprises artisanales. Les CMA travaillent sans relâche depuis un an maintenant pour répondre, à chaque étape, aux demandes du Gouvernement ! Il est maintenant impératif de redonner de l'espoir et des perspectives claires à ces artisans qui font vivre nos territoires et seront les piliers de la relance ! »**

Dans cet objectif, CMA France propose que le gouvernement :

- prenne des **mesures cohérentes, pratiques et surtout intelligibles pour qu'il n'y ait pas des professions qui se sentent injustement traitées**; des ajustements s'imposent donc sur la liste des professions pouvant exercer au cours de ce nouveau confinement comme CMA France a déjà eu l'occasion de l'exprimer auprès du ministre Alain Griset ;
- maintienne les aides financières mises en place pendant la crise afin d'accompagner, un peu plus encore, les entreprises artisanales ;
- mette en place des mesures de soutien adaptées à certaines filières qui, même avec une perspective de sortie de crise à l'été, ne pourront redémarrer immédiatement

leur activité et faire leur chiffre (entreprises de sous-traitance du secteur de l'événementiel, traiteurs, etc).

« Un calendrier de réouverture de tous les commerces doit être mise-en place rapidement, les artisans et commerçants ont besoin de visibilité pour préparer et réussir à maintenir leurs entreprises dans les semaines et mois à venir » insiste Joël Fourny « Le moral est touché..., mais malgré tout, nos artisans ne lâchent rien et s'adaptent : il faut leur donner des perspectives concrètes ».



Contact presse - presse@cma-france.fr



cma-france.fr